

## SYNONYMES NOUVEAUX DE MÉLASTOMATACÉES D'AFRIQUE ET DE MADAGASCAR

H. JACQUES-FÉLIX

JACQUES-FÉLIX, H. — 03.09.1977. Synonymes nouveaux de Mélastomatacées d'Afrique et de Madagascar, *Adansonia*, ser. 2, 17 (1) : 77-78. Paris. ISSN 0001-804X.

RÉSUMÉ : Les genres *Rhodosepala* Bak. et *Myrianthemum* Gilg sont caducs : *Dissotis senegambiensis* (G. & P.) Triana = *Rhodosepala pauciflora* Bak.; *Medinilla mirabile* (Gilg) Jac.-Fél., *comb. nov.* = *Myrianthemum mirabile* Gilg.

ABSTRACT: The genera *Rhodosepala* Bak. and *Myrianthemum* Gilg are merged : *Dissotis senegambiensis* (G. & P.) Triana = *Rhodosepala pauciflora* Bak.; *Medinilla mirabile* (Gilg) Jac.-Fél., *comb. nov.* = *Myrianthemum mirabile* Gilg.

Henri Jacques-Félix, Laboratoire de Phanérogamie, 16, rue Buffon, 75005 Paris, France.

### *Dissotis senegambiensis* (Guill. & Perr.) Triana

Trans. Linn. Soc. 28 : 58 (1871).

- *Osbeckia senegambiensis* GUILL. & PERR., Fl. Senegamb. Teni. 1 : 310 (1833).
- *Rhodosepala pauciflora* BAK., Journ. Linn. Soc. 22 : 475 (1887); COGNIAUX, Mon. Phan. 7, Melast. : 338 (1891); H. PERRIER, Mém. Acad. Malg. 12 : 9 (1932); Fl. Madag. 153 : 8 (1951); type : *Baron 4909*.
- *Rhodosepala procumbens* COGN., *loc. cit.* : 339; type : *Goudot s.n.*
- *Rhodosepala erecta* COGN., *loc. cit.* : 339; type : *Hildebrandt 3903*.
- *Dissotis hildebrandtii* KRAENZ., Vierteljahrsschr. Nat. Ges. Zürich 76 : 15 (1931); type : *Hildebrandt 3903, Z!*

TYPE : *Leprieur s.n.*, Sénégal, avril 1826 (holo-, P).

Depuis sa création par J. G. BAKER en 1887, le genre monospécifique *Rhodosepala* a toujours été considéré comme valable et endémique à Madagascar. H. PERRIER de LA BÂTHIE<sup>1</sup> le compare bien aux *Osbeckia* africains, en remarquant que cette espèce héliophile des savanes incendiables est insolite parmi toutes les autres Mélastomatacées sylvoicoles de l'île, mais il pense que « ce n'en est pas moins une relicté, dont l'apparition à Madagascar doit remonter à une date reculée » (p. 329). Il considère aussi que c'est « une espèce presque éteinte, dont nous voyons disparaître les derniers représentants » (p. 224).

Manifestement cette plante n'est pas une anthropochore d'introduction récente, mais ce n'est pas non plus une endémique, car elle est tout

1. Les Mélastomacées de Madagascar, *Mém. Acad. Malg.*, 12, 292 p. (1932).

à fait identique au *Dissotis senegambiensis* du continent africain. La variété du type<sup>1</sup>, à laquelle se rapporte exactement la plante malgache, a ce même comportement en Afrique : c'est une hémicryptophyte, dont la distribution sporadique s'étend sur une aire transcontinentale, allant du Sénégal au Mozambique.

Le cas de cette espèce afro-malgache relève du problème plus général que posent la parenté étroite entre certaines *Osbeckia* asiatiques et africaines et l'existence de plusieurs lignées évolutives instables en Afrique. Les difficultés se situent tant au niveau générique, pour la délimitation des genres *Osbeckia* et *Dissotis*, par exemple, qu'à celui des espèces. C'est le cas, précisément, du *Dissotis senegambiensis* et de quelques autres, caractérisés par des étamines subégales, sans être, pour autant, des formes accidentelles, dites « osbeckioïdes », d'espèces typiques à étamines hétéromorphes.

*Medinilla mirabile* (Gilg) Jac.-Fél., *comb. nov.*

— *Myrtanthemum mirabile* GILG, in ENGL. & PRANTL, Pflanzenfam. Nachtr. : 226 (1897); *Mon. Afr.*, 2, *Méclat.* : 33 (1898); KEAY, Fl. W. Trop. Afr., ed. 2, 1 : 247 (1954).

TYPE : *Soyaux 361*, Gabon (holo-, B, *delet.*).

Par ses feuilles verticillées, ses inflorescences copieuses, ses étamines hétéromorphes, son fruit urcéolé, etc., cette belle espèce de la forêt camerouno-gabonaise est effectivement bien distincte des deux autres *Medinilla* africains et il était facile, dans cette optique restreinte, de l'en séparer génériquement. En réalité elle s'intègre aisément dans le genre *Medinilla*, dont le concept recouvre quelque quatre cents espèces d'Asie et de Madagascar. On y trouve donc des caractères spécifiques très variés mais discordants, ne permettant guère d'y reconnaître des subdivisions valables. Ainsi, les sections *Adhærentes* et *Septata*, proposées par H. PERRIER<sup>2</sup>, pour les espèces malgaches, selon le mode d'adhérence de l'ovaire, ne sont pas comparables à celles proposées par BAKHUIZEN VAN DEN BRINK<sup>3</sup>, pour les espèces de Malaisie, selon la degré de turgescence des fruits et la morphologie des étamines. Le *Medinilla mirabile*, comme les deux autres espèces africaines, rentre dans la section des *Adhærentes*.

1. Pour résoudre des difficultés d'attribution, A. & R. FERNANDES ont rangé des *Dissotis* annuels comme variétés du *D. senegambiensis*, *Bol. Soc. Brot.*, ser. 2, 46 : 69 (1972).

2. *Flore de Madagascar* 153 : 194 (1951).

3. *Meded. Bot. Herb. Rijks. Univ. Utrecht* 91 : 148 (1943).